

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONVENTION ANNUELLE DU COMITE REGIONAL ACTION LOGEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE

La deuxième Convention annuelle du Comité régional Action Logement Centre-Val de Loire s'est tenue jeudi 28 juin à Tours. Cet évènement a réuni plus de 100 élus, partenaires et entreprises autour des questions du logement et de l'attractivité des territoires. Dominique Dhenne et Yves Clément, respectivement Président et Vice-président du Comité régional ont présenté notamment les nouveaux dispositifs d'intervention d'Action Logement dans les territoires.

Le Comité régional Action Logement est un organe paritaire, interlocuteur privilégié des élus et des partenaires. Il a pour principales missions de renforcer les liens avec les acteurs locaux, de recueillir les besoins des entreprises et des salariés afin de développer des solutions adaptées, et conclure des conventions-cadres de territoires pluriannuelles avec les EPCI représentatifs des bassins d'emploi de la région.

A cette occasion, le Président et le Vice-président du Comité régional, ainsi que Hubert Hervet, Directeur Régional, ont présenté les nouveaux dispositifs d'intervention d'Action Logement dans les territoires :

- Renforcement de l'appui financier d'Action Logement en faveur de tous les bailleurs : avec le lancement de la souscription des **Prêts de Haut de Bilan Bonifiés 2^{ème} génération intégralement bonifiés par Action Logement**.
- Contribution d'Action Logement à la reconquête des centres des villes moyennes avec **un engagement financier nouveau et massif d'1,5 milliard d'euros sur 5 ans dans le cadre du programme « Action Cœur de ville »**.
- L'accélération de la vente HLM et de l'accession sociale avec **la création d'un Opérateur National de Vente**.
- **Mise en œuvre des évolutions de la garantie Visale** - dispositif gratuit, moderne, entièrement dématérialisé, imaginé par Action Logement - avec l'élargissement des publics bénéficiaires et l'amélioration des conditions de garantie Visale.
- **Lancement de l'expérimentation du nouveau service « Louer pour l'emploi »** : ensemble de services visant à apporter une réponse personnalisée tant au propriétaire bailleur privé pour sécuriser son investissement immobilier qu'au salarié locataire « labellisé Action Logement » pour l'accompagner dans son installation et l'aider à concrétiser son projet de mobilité professionnelle.

Dans un deuxième temps, David Lestoux, expert en revitalisation des cœurs de ville, et rédacteur du rapport « Mission prospective sur la revitalisation commerciale des villes petites et moyennes » remis mi-mars 2018 au ministre de la Cohésion des territoires, a apporté son éclairage sur le programme gouvernemental « Action Cœur de Ville ».

Puis, quatre invités ont poursuivi les échanges sur « Action Cœur de Ville » autour d'une table ronde : Corinne ORZECOWSKI Préfète d'Indre et Loire, Gil AVEROUS Maire de Châteauroux, Jean-Luc DUPONT Maire de Chinon, et Jacques LEMAIRE Délégué Régional du Groupe La Poste pour la région Centre-Val de Loire. Christophe BOUCHET, maire de Tours, est intervenu lors de la séance de questions-réponses.

Pour conclure cette convention, et afin de sceller leur engagement mutuel en faveur du logement des salariés sur le territoire de la métropole de Tours, Alexandra SCHALK PETITOT, Vice-présidente de Tours Métropole Val de Loire en charge de l'habitat, Dominique DHENNE et Yves CLEMENT, Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Centre-Val de Loire ont signé la convention de partenariat entre Tours Métropole Val de Loire et Action Logement.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACT PRESSE

Action Logement est représenté par Hubert HERVET, directeur régional Centre-Val de Loire
Communication Centre-Val de Loire : Violaine TOULEMONDE : 02 47 05 05 97 - 06 38 88 00 18
violaine.toulemonde@actionlogement.fr